

Les fusillés du 4 juillet 1944

Pendant la seconde guerre mondiale, les troupes allemandes d'occupation entreprirent à plusieurs reprises des opérations militaires contre le Maquis des Bauges.

Fin 1943 voit passer par le Col des militaires allemands qui vont rafler les hommes de St Eustache. Il s'agit d'une action de représailles à l'affrontement du 22 décembre au Moulin ARMATAFFET de Lavray où trois soldats allemands avaient été tués par des membres du corps franc SIMON. Fermes pillées, granges incendiées, hommes arrêtés les uns après les autres, spécialement ceux venus porter le lait à la fruitière. 24 furent déportés. 17 ne revinrent pas.

Leschaux, cette fois-là, ne fut pas touché mais le climat y était déjà tendu. Révélateur de l'incertitude et de la tension qui s'amplifiait depuis quelques temps, Jean Marie DUSSOLLIER, maire depuis 10 ans, avait démissionné, laissant provisoirement sa place à Joseph ROCHON-VOLLET, avant d'être remplacé par Marius PETEL.

Le 28 décembre 1943, Esthel SUIZE soupçonné d'être résistant est arrêté par les Allemands à Annecy devant l'Hôtel de Ville alors qu'il se rend chez le dentiste. Né à Thônes le 9 octobre 1924, Esthel est le fils d'Alban SUIZE (1897-1986) et Amélie AVRILLON (1900-1992). Il est le deuxième d'une fratrie de 10 enfants : 3 garçons et 7 filles dont Marie Josèphe décédée à 8 mois. Ses parents sont fermiers. Au fil des contrats de métayage ils passèrent par Thônes, Choisy, Cercier, Sillingy... avant de s'installer à Leschaux vers 1935. Ils vécurent un temps au chef-lieu, puis à la Touvière.

Ce 28 décembre 1943, Esthel SUIZE est conduit à l'école St François devenue prison allemande. Il appartiendra au convoi parti d'Annecy le 2 janvier 1944 à destination de Compiègne avec les otages de St Eustache, les déportés d'Habere-Lullin et d'Annemasse. Il sera emprisonné au camp de Buchenwald et à Flossenburg où il verra mourir Jean PEGATOQUET de St Eustache. Il survivra et sera libéré par les Russes.

Mais à cette époque les habitants de Leschaux n'ont pas encore vraiment connaissance des camps d'extermination. Quand Amélie SUIZE reçoit une carte portant un cachet « Buchenwald » elle ne sait pas où c'est, et s'adresse au secrétaire de mairie pour essayer de savoir où se trouve son fils.

L'instituteur et secrétaire de mairie s'appelle Jules-Nestor VANDEPUTTE (1914-2003). Il est originaire de Roubaix. Prisonnier des Allemands, il s'est évadé en mars 1942 du Kommando 10028 de Dietengen en Forêt-Noire, pour arriver le samedi de Pâques à Bergen en Suisse et 8 jours plus tard en Haute-Savoie. Sa femme, qui était restée en France, passe la ligne de démarcation pour venir le rejoindre à Annecy où il a été démobilisé et employé par l'Inspection académique. En octobre 1942 le couple prend possession du double poste d'enseignants à Leschaux

Fort de ses maigres connaissances en allemand acquises lorsqu'il était prisonnier en Forêt-Noire, où il travaillait comme bucheron, Jules-Nestor VANDEPUTTE répond à Amélie SUIZE que Buchenwald doit signifier « bois de hêtre » et que son fils est probablement employé à la campagne ou en forêt. Ce n'est que bien plus tard qu'il comprendra à quel point il était loin de la cruelle vérité.

Début 1944, le bruit court avec insistance de l'existence d'un maquis dans le Semnoz. Ce ne sont pas pour l'essentiel des habitants de Leschaux mais des réfugiés, des réfractaires au STO, voire des rescapés des Glières. Il arrive même que ces résistants occupent le village, notamment pour « câbler » des messages depuis la poste, sans bien savoir d'ailleurs où elle se trouve.

Près d'un mois après le débarquement des Alliés en Normandie, le mardi 4 juillet 1944, une offensive de grande envergure fut lancée contre les forces de la Résistance sur l'ensemble du massif. Environ un millier d'hommes du premier régiment de chasseurs alpins allemand (Gebirgsjäger) participèrent à l'opération. Ils étaient répartis en quatre colonnes qui investirent quatre cols, contrôlant ainsi l'accès à l'ensemble du massif : Col du Frêne, de Plainpalais, de Bornette et de Leschaux. Une compagnie des Groupes Mobiles de Réserve, unité paramilitaire créée par Vichy, surveillait les bords du lac d'Annecy.

Ainsi, du 4 au 6 juillet, les communes de Leschaux et de Bellecombe-en-Bauges sont le théâtre d'événements dramatiques : arrestations, tortures, exécutions, maisons incendiées, dont celle des ABRY tout en haut du hameau de La Croix à Leschaux. Quinze hommes trouvent la mort lors de cette sanglante opération

A l'aube du 4 juillet, les Allemands encerclent le village et rassemblent les hommes de Leschaux. L'un d'eux, René ABRY, 22 ans, parvient à s'enfuir malgré une blessure par balle au visage tandis que son beau-frère, François JOURDAN est arrêté en possession d'un revolver anglais. Certains prisonniers sont relâchés et d'autres emmenés au Col pour des interrogatoires musclés dans la belle salle à manger de l'hôtel Belvédère. François JOURDAN, torturé, doit accompagner une section allemande au Semnoz. L'objectif est l'attaque du camp de résistants de l'Armée Secrète cantonné dans ce secteur.

Jules-Nestor VANDEPUTTE, comme certains élus ou d'autres habitants, est entendu à la mairie par les Allemands. Il racontera plus tard qu'il fut très surpris de voir un officier consulter une carte où les chemins avaient été repérés par de forts traits de crayon rouges, ce qui prouvait que cette invasion avait été largement préparée, peut-être avec l'aide de dénonciateurs. Un des soldats qui interrogèrent brutalement le maire, Marius PETEL, s'exprimait dans un français remarquable et ne pouvait être qu'un français déguisé.

En début d'après-midi, les Allemands sont de retour dans le village. Cinq membres du camp PAOLINI de l'Armée Secrète, dont Robert LAFRASSE et François JOURDAN sont ensuite emmenés au hameau de Glapigny où ils sont exécutés aux alentours de 15 heures. Tous portent les marques d'une violence extrême : mâchoires brisées, oreille coupée, nez cassé....

Ce même 4 juillet au matin, Paul SUIZE et Jean HUGON coupent du bois dans la forêt qui borde la route en contrebas du Col, en direction d'Annecy. C'est là qu'ils aperçoivent la colonne allemande qui monte à Leschaux. Les deux jeunes pensent alors prudent de rentrer chez eux. Mais ils sont arrêtés en chemin. Selon certains témoignages, Paul SUIZE portait une vieille vareuse bleu horizon de la guerre 14-18, ce qui les firent remarquer et identifier comme résistants. Qualifiés de « terroristes », ils sont exécutés de plusieurs balles dans la tête à proximité du hameau du Pommier. Tout porte à croire que les Allemands les avaient incités à s'enfuir avant de leur tirer lâchement dans le dos.

En hommage aux fusillés du 4 juillet 1944, les noms de quatre habitants de Leschaux sont désormais gravés au cimetière de Leschaux, sur le monument élevé à leur mémoire à Glapigny, ainsi que sur le monument aux morts de Leschaux inauguré en 1923 en hommage aux poilus de la première guerre mondiale.



Issu d'une famille ayant ses racines en Occitanie, François JOURDAN, 34 ans, était né à Arêches (73). Son père Antonin, après avoir été ouvrier aux mines de plomb de La Maline dans le Gard était venu occuper un poste de garde des Eaux & Forêts dans le Beaufortin. A son tour, François vint s'installer à Leschaux en qualité de garde forestier. En 1937 il épouse une jeune fille du village, Suzanne ABRY. Le couple venait d'avoir un fils, Pierre, qui n'avait que 39 jours au décès de son père.

Fils d'hôtelier, Robert LAFRASSE avait 25 ans. Son arrière-grand-père Jean-François était venu de Dingy saint Clair pour épouser Marie CHAPPET en 1827. A 21 ans Robert LAFRASSE avait quant à lui épousé Marie LAPERIERRE de la Chapelle Saint Maurice. Le couple eut deux filles :

Michelle, morte en bas âge et Nicole qui épousera bien des années plus tard Bernard MAZET, instituteur et aubergiste.

Frère aîné d'Esthel, Paul SUIZE, 21 ans, était né à Thônes. Il avait rejoint la Résistance sous l'alias de Raphaël. Il fut reconnu « Mort pour la France » (dossiers n° 51 687 et 85 093), homologué FFI et Interné résistant.

Jean HUGON n'avait pas encore 20 ans. Son père Clément venait de la Chapelle Saint Maurice. Jean avait rejoint la Résistance sous le pseudonyme de Riquet P58. Reconnu « Mort pour la France » le 25 avril 1945, il fut homologué FFI et interné résistant.

Sur le monument de Glapigny figure aussi le nom de Henri ROZENHECK bizarrement suivi par « commune de Sevrier ». Henri ROZENHECK naquit en Tchécoslovaquie dans une famille d'origine juive qui émigra en France, rue des jardins Saint-Paul dans le IV^e arrondissement de Paris. Son père, Samuel ROZENHECK, peintre, sera interné à Beaune-la-Rolande en 1942, puis déporté sans retour à Auschwitz par le convoi n° 5 du 28 juin 1942.

Henri ROZENHECK se réfugia en Haute-Savoie où il intégra le maquis AS du Semnoz, sous le pseudonyme de Germain, ou bien encore Gaby LAMY. Le 4 juillet 1944, au Semnoz, certains maquisards A.S. du camp PAOLINI réussirent à fuir, d'autres furent faits prisonniers. Henri ROZENHECK fut abattu sur place.

Le 12 juillet 1944, l'acte n°6 du registre d'Etat Civil de Leschaux note le décès « d'un individu du sexe masculin dont l'identité n'a pu être établie et dont la mort paraît remonter à huit jours. Le signalement est le suivant : âge vingt ans environ, taille petite, cheveux couleur châtain, il portait une culotte grise, une chemisette en jersey blanche, chaussettes grises de laine. Le corps a été trouvé sur la montagne du Semnoz »

Suivront plusieurs délibérations du Conseil. Le 14 juillet 1944, la commune prend à sa charge l'achat des bières nécessaires à la sépulture des « quatre malheureux habitants fusillés » et d'un « étranger trouvé sur le Semnoz ». Le 10 août 1944 elle décide de dédommager une équipe de bucherons pour le transport et la sépulture du corps d'un « inconnu » trouvé dans le Semnoz. Le 19 septembre 1945, elle cède gratuitement et à titre perpétuel les 4 emplacements des tombes des victimes des événements du 4 juillet 1944, ainsi que le cinquième réservé au maquisard « inconnu » trouvé sur le Semnoz, à moins que la famille ne vienne demander son corps. Le 22 mars 1947, elle décide la création d'un carré militaire devant l'Eglise, qui sera transféré quelques années plus tard dans le nouveau cimetière.

Ce n'est que le 10 décembre 1953 qu'un jugement déclaratif confirma l'identité de cet inconnu : Henri ROZENHECK, homologué FFI, mort pour la France (ce qui est assez rare concernant un étranger).

Le nom d'Henri ROZENHECK ne figure plus sur le carré militaire du cimetière de Leschaux et il n'y a pas de traces le concernant dans notre commune. Il semblerait que son corps repose désormais à la nécropole nationale « La Doua » à Villeurbanne, tombe n°47, rang 7, carré D.